

NOUS ACCUSONS

Nous accusons TELT de :

- **violer les traités** franco-italiens en particulier l'article 16 du traité des 30 janvier 2012 qui stipule que « *La disponibilité du financement sera un préalable au lancement des travaux des différentes phases de la partie commune franco-italienne de la section internationale.* »

- **détruire une forêt** en désaccord total avec le rapport du GIEC qui demande des mesures immédiates et urgentes pour limiter le réchauffement climatique par l'arrêt de la destruction des forêts, un des grands capteurs de gaz à effets de serre après l'océan.

- **pratiquer la politique du fait accompli** par des travaux inutiles et illégaux, alors que le gouvernement français a décrété une pause sur le projet Lyon Turin le 6 juillet 2017 ce qui signifie qu'aucuns travaux définitifs ne peuvent être engagés sans son accord.

alors que le gouvernement italien a décidé de rediscuter intégralement le projet et a demandé une analyse coûts-bénéfices pour prendre une décision sur l'avenir de ce projet.

**EN CONSÉQUENCE, NOUS EXIGEONS
L'ARRÊT IMMÉDIAT DU DÉBOISEMENT
SUR LA COMMUNE DE VILLARODIN BOURGET**

Vivre et
Agir en Maurienne

